

Suite à notre invitation, nous avons eu en début de réunion le passage de Mr le Maire d'Agde qui a pu intégrer dans son planning quelques minutes pour nous rendre visite.

La phase d'émargements comptabilisant les membres présents et les dépôts de pouvoirs, le décompte est alors établi comme suit :

Nombre d'adhérents : 383

Nombre de présences : 110

Nombre de pouvoirs : 98 soit **208 votants**. (383/2= 191) → Le Corum est atteint.

Tout d'abord, avant de vous présenter le rapport moral, séquence « souvenir », souvenirs de nos amis qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale.

Il s'agit de :	Nasser Matarhi	décédé le 19 novembre 2024
	Yves Chapon	décédé le 27 novembre 2024 à l'âge de 65 ans
	René Antolini	décédé le 24 décembre 2024 à l'âge de 70 ans
	Michel Verbraeken	décédé le 24 février 2025 dans sa 71 eme année
	Alain Rivière	décédé le 19 juin 2025 dans sa 81 eme année.

Accompagnés de nos meilleurs souvenirs, nous adressons à leur famille et proches amis, toute notre sympathie.

Rapport moral

Lors du décompte des participants à notre AG de ce jour, vous avez remarqué que l'effectif de notre amicale est de 383 adhérents. Sur ces 383 membres, on dénombre quelques 152 dames. Nous retrouvons régulièrement pour la plupart, ces dames sur le boulodrome que ce soit « hors concours » ou en « concours » notamment dans les triplettes mixtes ou doublettes mixtes.

Pour ne pas les oublier, le bureau veille, dans l'élaboration des calendriers, à l'organisation de triplettes mixtes, de doublettes mixtes, et des concours spéciaux telles que la triplette mixte à la mêlée de la fête des mères et aussi la doublette spéciale couples de la St Valentin.

Toujours dans l'élaboration des calendriers trimestriels, nous avons fait en sorte de varier les évènements.

Dans l'année il y aura eu quelques 120 concours organisés et la météo, cette année, nous a été très favorable. De mémoire nous avons dû annuler un seul concours. Il y a eu quelque chose comme 93 concours à 2€ que l'on appelle aussi concours « express ».

Sinon, il y aura eu des concours « évènements », des concours avec repas, des concours caritatifs, des concours faisant l'objet d'innovations.

Dans les concours que j'appelle « évènements » nous distinguerons :

Le concours de la galette du 10 janvier avec cidre et galettes servies.

Le concours de la chandeleur du 2 février avec lots sous forme de bons d'achats et consolations

Le 14 février, doublette en couples pour la St Valentin

Le 4 mars, le concours de la chandeleur avec récompense aux meilleurs déguisements.

Le 25 mai à l'occasion de la fête des mères, triplette exclusivement féminines avec lots.

Dans la série des **concours « repas »**

Le 13 décembre de l'année dernière, repas de noel à La Felouque

Le 20 Mars triplète organisée avec repas au « Voilis » (120personnes)

Le 15 Avril, loto au Baluffe avec apéro et repas servi sur place

Le 21 juin , fête de la musique avec grillades et animation (remerciements à J-Luc Braconnot qui nous a bien aidé pour les cuissons.

Dans la série « **opérations caritatives** »

Le 16 décembre « Le Téléthon » et à l'issue de la journée la recette entière de 680€ a été remise à l'AFM.

Le 5 Octobre « Octobre rose » et à l'issue de la journée la recette entière de 1065€ a été remise à La ligue contre le cancer .

Dans la série « **innovations** »

Le 21 juillet triplète en nocturne avec apéro à l'issue.

Le 4 Août , reconduction de la formule.

Le 23 Août, challenge Hyper U avec repas sous forme de sandwiches, fromages et dessert offerts par Hyper U et qui nous a remis la somme de 600€ en lots pour les 3 premières équipes.L'innovation repose au fait que chaque équipe était composée à la mêlée de 4 joueurs et le concours se déroulait sur la journée.

Le 24 octobre, challenge « Renault » dont le concept était identique au challenge U.

Après lecture de l'inventaire des actions conduites par le bureau, vous avez dû remarquer la diversité des évènements ainsi que l'innovation (nocturnes, concours avec équipes de 4 personnes).

Nous avons multiplié les concours à la mêlée voire même mêlée/démêlée. Notre objectif étant de faire participer le plus grand nombre de nos adhérents et laisser la chance à chacun de faire de bons classements et ce, dans l'amusement.

Pour affiner le rapport financier présenté par Fabrice, je voudrais mettre en évidence le coût des évènements.

Quand je parle de coût des évènements, je comptabilise le montant des factures de restaurants, du coût des apéritifs garnis après concours, du coût des lots proposés et des bons d'achats lors des concours et des opérations caritatives.

Depuis le 1^{er} janvier à ce jour, le montant des factures rattachées à ce secteur, s'élève à quelques 18 880€

(La recette de la buvette est de 13 152 € après avoir déduit la somme de 1713€ correspondant à la facture des gobelets, bûchettes et sucre.)

N'oublions pas l'opération des vestes Eldera qui a fait l'objet de 120 commandes.

N'oublions pas non plus le concours de 14 de nos adhérents qui ont répondu à notre appel le 9 octobre pour étendre 6 tonnes de graviers sur les terrains et je les en remercie.

Voilà donc un résumé des actions menées et gérées par le bureau et je remercie très sincèrement ses membres qui se sont investis tout au long de l'année encore.

Je vous remercie pour votre attention..

Conformément aux statuts et aux obligations légales applicables aux associations, je vais vous présenter le rapport financier de l'exercice du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025. Il rend compte des ressources perçues et des dépenses engagées par l'ABFM dans le cadre de ses activités sportives et conviviales.

Cette présentation vise à vous informer de la gestion des fonds, d'assurer la transparence et de permettre à l'assemblée générale de se prononcer sur l'approbation des comptes.

Les soldes des comptes au 1er octobre 24 étaient :

- compte courant : 8291,12 €
- compte livret A : 36698,68 €

Les soldes des comptes au 30 septembre 2025 sont :

- compte courant : 9095,27 €
- compte livret A : 37799,64 €

Intérêts de l'année 2024 : 1100,96 €

Les dépenses ressortent à 61812,85 € .

Bien sûr, le poste le plus important est l'achat de boissons pour la buvette qui s'élève à 26172 € et par ordre chronologique : - Dons pour octobre rose : 1065 € répartis comme suit :

- buvette 225 €,
- tombola 510 €
- concours 330 €

- Beaujolais en novembre : 300 €
- Téléthon : 680 € soit buvette 120 € tombola 290 € et concours 270 €
- Concours de Noël : paniers garnis 2587 €
- Repas de Noël ici = 6070 €
- Concours de l'Epiphanie en janvier : crêpes et cidre = 320 €
- Concours en février avec lots cartes cadeaux = 1290 €
- Concours en mars sur la journée avec repas au Voilis : 3132 €
- En avril, loto et repas au Lapin de Baluffe : 2585 €
- En mai, concours et lots pour la fête des mères = 1100 €
- Le 21 juin, soirée de la fête de la musique = 1080 €
- En juillet, concours triplettes mixtes en nocturne avec apéritif = 350 €
- Le 23 août, challenge Hyper U par équipes de 4 joueurs sur la journée :1400 € bons d'achat 1000 €

Apéritifs 400 €

- Les vestes de survêtement = 2400 €
- Les arrhes versées pour cette AG : 3000 €
- et enfin, il faut ajouter également la police d'assurance avec l'assistance juridique de 2000 € ainsi que l'eau et l'électricité pour 600 €

Concernant les recettes, elles s'élèvent à 62617 € Les recettes importantes sont :

- bien entendu la buvette avec 43893 €
- Les cotisations annuelles des adhérents = 6510 € naturellement en hausse puisque les nouveaux adhérents payent un droit d'entrée de 15 € la première année.
- Les concours à 2 € = 5010 € en regard des dépenses sur les animations, la participation des adhérents ressort à :

- repas de Noël : 2576 €
- repas du loto au Lapin de Baluffe : 1515 €
- les vestes de survêtement : 1200 €
- repas au Voilis : 1400 €

Observations et perspectives :

- L'association présente une situation financière saine similaire à l'année 2024, nous vous présenterons les perspectives 2026 à l'issue de ce rapport financier. Je vais maintenant laisser la parole à Pascal Cussac et Claude Labrosse, vérificateurs de notre amicale pour cette année 2025....

Rapport de Pascal et de Claude approuvant la sincérité et la bonne tenue des comptes.

Le rapport financier vous ayant été présenté, je vous propose de voter le quitus au bureau pour la gestion de l'exercice 2025. Qui est contre Qui s'abstient L'Assemblée Générale, donne QUITUS pour l'exercice 2025 à l'unanimité des voix.

Remerciements du Vice-président à toutes et à tous les membres présents

Les projets 2025/2026

Nous passons désormais à la projection des actions que nous envisageons de vous proposer en 2026.

Tout d'abord, les projets déjà programmés avant le 31/12.

Le tir de précision du 8 novembre

Demain, la journée « Octobre rose » où nous souhaitons vous retrouver nombreux.

Le repas de fin d'année au Brazil Gril.

Sont à l'étude, outre le renouvellement de la plupart des actions connues, nous vous annonçons de nouveaux projets :

Maintien de la cotisation à 15€ et début de la campagne au 1^{er} janvier.

Un tournoi interclub avec le Graulens (à étudier la faisabilité, les modalités du concours)

Faire venir un champion de la pétanque sur notre boulodrome (on étudie le coût et le déroulement de la journée)

Organisation d'un concours avec ¼ de finale, ½ finale et finale lequel sera suivi d'une soirée dans un restaurant à définir.

Reconduction des concours en nocturne en juillet et août suivis d'un apéritif garni.

Reconduction des challenges patronnés par Hyper U et Renault si accord. Pour ces journées, ajout du critère 'tireur' ou 'pointeur' au moment des inscriptions de façon à équilibrer au mieux les équipes constituées à la mêlée.

La réfection du boulodrome avec le concours de la mairie

Et en dernier lieu, la préparation de l'élection du bureau en Octobre 2026.

Clôture de l'Assemblée avec applaudissement des membres.

Nous passons maintenant à la soirée avec apéritifs et repas animés par Pascal Cussac.